

Du fait des mesures gouvernementales, les services et les équipements municipaux sont fermés au public et en conséquence, aucun accueil physique n'est plus assuré. Cependant, la Cellule Communale de Crise a été activée pour assurer la continuité des services publics municipaux essentiels à la population. Un accueil téléphonique est mis en place au 05 53 77 18 77, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Je vous demande de respecter strictement les mesures de confinement et de restriction des déplacements édictées par les autorités sanitaires.

Vous avez reçu à votre domicile une lettre d'information vous détaillant les différents moyens d'information mis à votre disposition par la Mairie.

Nous traversons, ensemble, une période difficile durant laquelle votre santé est notre priorité !

*Francis Garcia,
Maire du Passage d'Agen.*